Le personnel du collège Jean-Pierre Timbaud de Bobigny, réuni **le 29 novembre** avec leurs représentants syndicaux SNFOLC, SNES, CNT et SUD, opposé :

* A la territorialisation de l’Education nationale
* Au renforcement du rôle du socle commun de compétences au détriment des programmes nationaux et des connaissances
* Au passage des COP sous la tutelle des régions

rejette l’avant-projet de loi présenté par le ministre de l’Education nationale le 12 novembre aux organisations syndicales.

Adoptée à l’unanimité des 26 présents.

Le personnel du collège Jean-Pierre Timbaud de Bobigny, réuni **le 11 décembre** avec leurs représentants syndicaux SNFOLC, SNES, CNT et SUD, réaffirme son opposition à la territorialisation de l’Education nationale, au renforcement du rôle du socle commun de compétences au détriment des programmes nationaux et des connaissances et au passage des COP sous la tutelle des régions contenus dans le projet de loi Peillon. Il exige le retrait de ce projet de loi.

Adoptée à l’unanimité des 20 présents.